



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Couturier d'ameublement

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	1/26

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Couturier d'ameublement

Sigle du titre professionnel : CA

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 242v - Métiers d'art de la couture: costumes de spectacle, modélisme-

Code(s) ROME : B1806

Formacode : 45512

Date de l'arrêté : 07/03/2014

Date de parution au JO de l'arrêté : 18/03/2014

Date d'effet de l'arrêté : 17/04/2014

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	3/26

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	4/26

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CA

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Confectionner des rideaux et leurs accessoires Confectionner des vitrages et des voilages Confectionner des housses de coussins	07 h 00 min	Pour la mise en situation professionnelle, le candidat dispose d'un poste de travail et réalise les prestations demandées à partir des documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Confectionner des stores d'intérieur Confectionner des dessus de lit et des accessoires de literie Confectionner des housses de sièges	00 h 30 min	Le questionnaire comprend des questions à choix multiples (QCM). Le candidat répond par écrit au questionnaire.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant et débute après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

La mise en situation professionnelle est divisée en 3 parties indépendantes.

Le candidat utilise des machines spécifiques à la confection dans le respect des règles de sécurité.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail. (Tablier).

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	5/26

Le questionnaire professionnel est organisé en début de session d'examen, avant la mise en situation professionnelle. Il est réalisé en simultané pour tous les candidats de la session d'examen.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat utilise des machines spécifiques à la confection dans le respect des règles de sécurité.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	6/26

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Confectionner des décors de fenêtre					
Confectionner des rideaux et leurs accessoires	Le bas ou le haut du rideau est rabattu à points cachés La répartition des plis sur la tête est bien calculée Les plis de tête sont piqués d'aplomb La pièce est repassée sans plis Le rideau tombe d'aplomb posé sur son support	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner des stores d'intérieur	Les apiècements sont surjetés, assemblés et surpiqués sans fronces Les doublures des côtés et du bas sont montées plaquées Les fourreaux sont parfaitement horizontaux Le mécanisme de relevage est identifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner des vitrages et des voilages	Les ourlets de tombants sont correctement réalisés L'ampleur est correctement prise en compte dans le montage de la tête Le ruban tubulaire est piqué machine avec soin L'ourlet de pied (piqué, nervuré) plombe à bonne hauteur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner des housses de literie et de sièges					
Confectionner des dessus de lit et des accessoires de literie	Les différents plis sur les volants sont identifiés Le passepoil est correctement monté La doublure est appliquée et cousue proprement Les finitions sont cousues main	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner des housses de coussins	Les pièces sont bien surjetées La fermeture à glissière est montée dissimulée et piquée proprement Les raccords de passepoils sont réalisés dans le biais Les coutures d'assemblage et de finition sont adaptées à la confection La garniture ne flotte pas dans l'enveloppe finie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner des housses de sièges	Les gabarits respectent les formes du siège du siège L'assemblage des pièces de tissu respecte une procédure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					
Néant					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	7/26

3.3. Évaluation des compétences transversales

Aucune compétence transversale.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CA

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Hors présence du candidat, il effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Le jury est présent pour l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	8/26



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Couturier d'ameublement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	9/26

CCP

Confectionner des décors de fenêtre

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Confectionner des rideaux et leurs accessoires Confectionner des vitrages et des voilages	03 h 50 min	Pour la mise en situation professionnelle, le candidat dispose d'un poste de travail et réalise les prestations demandées à partir des documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Confectionner des stores d'intérieur	00 h 10 min	Le questionnaire comprend des questions à choix multiples (QCM). Le candidat répond par écrit au questionnaire.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant et débute après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

La mise en situation professionnelle est divisée en 2 parties indépendantes.

Le candidat utilise des machines spécifiques à la confection dans le respect des règles de sécurité.

Le candidat se présente à la session d'examen avec une tenue de travail et un dé à coudre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	11/26

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le questionnaire professionnel est organisé en début de session d'examen, avant la mise en situation professionnelle. Il est réalisé en simultané pour tous les candidats de la session d'examen.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	12/26

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Confectionner des décors de fenêtre

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Hors présence du candidat, il effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	13/26

CCP

Confectionner des housses de literie et de sièges

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Confectionner des housses de coussins	03 h 10 min	Pour la mise en situation professionnelle, le candidat dispose d'un poste de travail et réalise les prestations demandées à partir des documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Confectionner des housses de sièges Confectionner des dessus de lit et des accessoires de literie	00 h 20 min	Le questionnaire comprend des questions à choix multiples (QCM). Le candidat répond par écrit au questionnaire.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant et débute après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

Le candidat utilise des machines spécifiques à la confection dans le respect des règles de sécurité.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	15/26

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le questionnaire professionnel est organisé en début de session d'examen, avant la mise en situation professionnelle. Il est réalisé en simultané pour tous les candidats de la session d'examen.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	16/26

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Confectionner des housses de literie et de sièges

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Hors présence du candidat, il effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	17/26

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Couturier d'ameublement

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier de couture constitué d'une zone pour les machines à coudre stationnaires et d'une zone de tables permettant le travail manuel. Les espaces individuels de travail sur table sont correctement éclairés et de surface suffisante pour le travail des candidats.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Questionnaire professionnel	Un local fermé équipé de tables et de chaises pour les candidats et le surveillant.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	19/26

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Espace individuel avec une machine à coudre stationnaire et une table pour préparer, assembler les ouvrages et en assurer la finition en couture main.	1	Sans objet
Machines	1	Machine à coudre simple entraînement	1	Sans objet
	1	Surjeteuse	4	Sans objet
Outils / Outillages	1	Fer à repasser	1	Sans objet
	1	Equerre de maçon (dimensions minimum 80 x 40 cm)	4	Sans objet
	1	Caisse à outils de couturière d'ameublement (Pige en bois, Mètre couturier, Craie tailleur, Ciseaux universel, Règle de métallique, Epingles,)	1	Sans objet
	1	Reglet métallique (100 cm minimum)	4	Sans objet
Équipements	1	Support de pose pour : Rideaux, vitrages, voilages et housses.	1	Sans objet
	1	Table de travail (Dimensions Longueur : 227 cm, largeur : 122 cm, Hauteur : entre 80 et 100 cm)	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Tissus d'ameublement, doublure, bande de tête ou bougran, ruban froncé, carton thermocollant, passementerie, boutons, fermeture à glissière, galon agrippant, fils....	1	Sans objet
Documentations	1	Fiche sécurité machines	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	20/26

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Couturier d'ameublement est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Couturier(ère) d'ameublement Arrêté du 06/04/2009		Couturier d'ameublement Arrêté du 07/03/2014	
CCP	Confectionner des décors de fenêtre	CCP	Confectionner des décors de fenêtre
CCP	Confectionner des housses de literie et de sièges	CCP	Confectionner des housses de literie et de sièges

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	21/26

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CA	RE	TP-01225	03	18/03/2014	29/07/2019	23/26

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

